

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 03 octobre 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Vocation 3 : Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations / Objectif Stratégique 3.3 : S'investir pour son territoire et contribuer au lien social/ Objectif opérationnel 3.3.2 : Faire de la culture un moteur du projet de territoire

Objet : Convention de partenariat avec l'association Scènes et Territoires

Créée en 1997, l'association Scènes et Territoires œuvre pour le développement culturel des territoires ruraux sur toute la Région Grand-Est. Fondée par les Fédérations d'Éducation Populaire, Scènes et Territoires s'appuie sur un maillage associatif fort visant à favoriser le développement culturel du monde rural.

Bénéficiant d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'État, la Région et les Départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges, Scènes et Territoires porte un projet artistique ambitieux associant résidences, diffusions et actions culturelles.

Le syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine est amené à accompagner régulièrement des collectivités locales, des acteurs associatifs ou privés dans la mise en œuvre de leur projet culturel. De manière occasionnelle, le Parc peut être amené à être un opérateur culturel et à soutenir la création ou la diffusion de spectacles en lien avec des thématiques qui mettent en valeur le projet de territoire (paysages, patrimoines...).

Depuis plusieurs années, les deux structures ont été amenées à travailler ensemble avec des porteurs de projets du territoire du Parc, chacun pouvant ainsi apporter ses compétences au service de la réussite des projets culturels.

Fort de ce constat, il est proposé qu'une convention de partenariat entre le Parc naturel régional de Lorraine et Scènes et Territoires soit élaborée dans l'objectif de déterminer les champs d'action communs des deux structures et de définir les modalités de mutualisation des compétences au service du développement culturel des territoires ruraux.

Le partenariat est envisagé autour de quatre champs d'intervention :

- L'accompagnement et la formation des porteurs de projets culturels.
- Le soutien à la création et à la diffusion de spectacles.
- L'accompagnement des pratiques artistiques amatrices.
- La réflexion sur les enjeux du développement culturel des territoires ruraux.

Dans le cadre de ce partenariat, le Parc naturel régional de Lorraine pourrait également bénéficier de la location de matériel technique pour des événements culturels dont il aurait la maîtrise d'ouvrage moyennant une adhésion annuelle.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

-D'APPROUVER la convention de partenariat ci-jointe entre le Parc naturel régional de Lorraine et Scènes et Territoires pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction,
- D'ADHERER à Scènes et Territoires afin de permettre au PnRL de louer du matériel technique lui appartenant,
- d'AUTORISER le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président
Jérôme END